



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL

INFORMATION
PRESSE
06/02/2019



Appel à projets : participez au Mois des Climats

PROPOSEZ VOTRE MANIFESTATION AVANT LE 27 MARS 2019

Vous souhaitez faire partager votre vision des Climats ? Faire découvrir ses paysages, ses vins, son architecture, son histoire ses artistes... Participez à l'appel à projets pour le « Mois des Climats » 2019. Vous pouvez proposer une exposition, des dégustations, une randonnée, des visites, une lecture de paysage, un spectacle, etc.

Prestataire touristique, vigneron, association, particulier, commerçant, collectivité territoriale ou organisation professionnelle : chacun peut participer.

Le Mois des Climats aura lieu cette année du 7 juin au 7 juillet. Comme habituellement, le comité de sélection attribuera des « coups de cœur » aux manifestations les plus originales et des « coups de pouce » parmi les différents projets sollicitant une aide financière. Déposez votre dossier avant le 27 mars 2019.

Qu'est-ce que le Mois des Climats ?

C'est un festival de rendez-vous pour découvrir les Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial. Le mot d'ordre est simplicité et convivialité, à l'image du territoire et de ses habitants. Les manifestations restent ainsi à un tarif accessible ou sont gratuites.

Le Mois se clôture par une grande fête pour célébrer l'inscription au Patrimoine mondial : « **Climats en fête** ». Le rendez-vous est donné cette année le samedi 6 juillet à Cheilly-les-Maranges pour une journée et une soirée de festivités.

Une programmation participative avant tout

La particularité du Mois des Climats est de proposer, aux côtés des manifestations créées par les partenaires culturels et touristiques, une programmation inédite, concoctée par les habitants. Emerge ainsi chaque année une programmation millésimée, qui porte un regard nouveau sur les Climats. C'est ainsi que naissent de véritables « perles » et des rencontres privilégiées, à l'image des manifestations « coup de cœur ». Plus de 70 manifestations avaient ainsi vues le jour en 2018. Nous espérons une édition aussi riche en 2019 !

Besoin d'un coup de pouce pour financer votre projet ?

Chaque année, les projets en faisant la demande (dans le dossier d'inscription) peuvent bénéficier d'un « Coup de pouce », c'est à dire d'une aide financière. Ces projets sont examinés lors du comité de sélection. Une enveloppe globale de 2000 € TTC est répartie entre les projets lauréats.

Les meilleurs projets récompensés

Le Comité de sélection de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne récompensera les projets les plus originaux ou innovants par un prix « Coup de cœur ». Ces derniers se verront mis en avant dans la communication du Mois des Climats (programme, site internet, réseaux sociaux, etc.). Ils peuvent également bénéficier du « Coup de pouce », en en faisant la demande dans le dossier d'inscription.

Comment participer ?

Pour participer et voir votre manifestation intégrer le programme, il vous suffit de faire parvenir votre **dossier d'inscription avant le 27 mars 2019** à l'Association des Climats. Un comité de sélection se réunira au début du mois d'avril afin de labelliser les manifestations répondant aux critères du règlement et de définir les manifestations « coup de pouce » et « coup de cœur ». Les lauréats bénéficieront d'un kit communication mis gratuitement à leur disposition et figureront sur le programme en ligne et papier diffusé localement.

DOSSIER D'INSCRIPTION

→ A télécharger ou à saisir en ligne : www.climats-bourgogne.com rubrique « Actualités »

CONTACT PRESSE

Association des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial

Delphine THEVENOT-MARTINEZ, communication@climats-bourgogne.com, port. 06 31 42 13 50
